

**RAPPORT N° 03/1-39**  
**au Conseil Municipal**

**OBJET**

**TRAVAUX DE PROTECTION DE LA GALERIE D'ADDUCTION D'EAU**  
**DU CAPTAGE DE LA RIVIERE SAINT-DENIS**

**APPROBATION DU PROJET**

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES**  
**ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

La galerie d'adduction d'eau venant du captage de la Rivière Saint-Denis jusqu'à la station de traitement de Bellepierre est située en bordure de falaise le long de la Rivière de Saint-Denis. Un éboulement s'est produit le 26 juin 2002 dans la falaise de la rive droite de la Rivière de Saint-Denis au niveau du terrain EDF. Cette galerie d'adduction pour la station de Bellepierre est située à proximité immédiate de l'éboulement, dans le massif rocheux en arrière de celui-ci (environ 5 m).

Cet éboulement a donné naissance à une niche d'arrachement et il en résulte des risques d'évolution du talus pouvant détériorer gravement la galerie. Le pré-diagnostic effectué par le BRGM et l'étude diagnostic d'Avant-Projet confiée à LRR ont conclu à la nécessité de travaux de confortement de la falaise au droit de l'éboulis pour protéger cette conduite d'amenée d'eau alimentant la station de Bellepierre correspondant à 50% des besoins en eau de Saint-Denis.

Le montant des travaux est estimé à 300 000 € TTC ;

Ils consistent en :

- des travaux de purge et de débroussaillage,
- la réalisation de béton projeté,
- la pose de filets plaqués,
- la réalisation d'ancrage passifs.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget annexe de l'eau.

En conséquence, je vous demande :

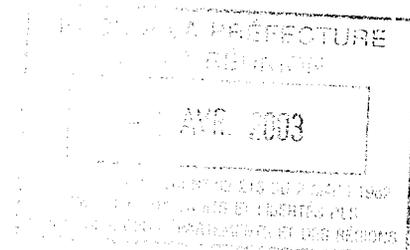
- d'approuver le projet de travaux de confortement de la galerie d'adduction du captage de la rivière Saint-Denis.

**RAPPORT N° 03/1-39**

- De m'autoriser à lancer l'Appel d'Offres et à passer le(s) marché(s) de travaux avec l'(les) entreprise(s) retenue(s) par la Commission chargée de l'ouverture des plis et en cas de résultat infructueux à traiter par marché(s) négocié(s) ;
- D'autoriser la signature du (des) marché(s) par moi-même ou mon délégué.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**LE MAIRE**  
**René-Paul VICTORIA**



**DELIBERATION N° 03/1-39  
au Conseil Municipal  
en séance du vendredi 21 mars 2003**

**OBJET**

**TRAVAUX DE PROTECTION DE LA GALERIE D'ADDUCTION D'EAU  
DU CAPTAGE DE LA RIVIERE SAINT-DENIS**

**APPROBATION DU PROJET**

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES  
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération N° 01/6-32 du Conseil Municipal ;

Sur le Rapport N° 03/1-39 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions Cadre de vie et Habitat / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve le projet de travaux de protection de la galerie d'adduction de la Rivière Saint-Denis.

**DELIBERATION N° 03/1-39**

**ARTICLE 2**

Autorise le Maire à lancer l'Appel d'Offres et à passer le(s) marché(s) de travaux avec l'(les) entreprise(s) retenue(s) par la commission chargée de l'ouverture des plis et en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

**ARTICLE 3**

Autorise la signature du (des) marché(s) par le Maire ou son Délégué.

---

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Saint-Denis, le **28 MARS 2003**

**LE MAIRE**  
**René-Paul VICTORIA**

